


## Intercommunalité

### I9 - Population moyenne par structure intercommunale

<b>Définition</b>	<p>Population moyenne du territoire considéré adhérent, directement ou indirectement*, à une structure intercommunale (ou EPCI -Etablissement Public de Coopération Intercommunale-) ayant au moins une compétence dans le domaine de la gestion des déchets</p>	 <p><b>Unité</b> : Nombre d'habitants</p> <p><b>Indicateur calculé aux niveaux</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• National</li> <li>• Régional</li> <li>• Départemental</li> <li>• Collectivité</li> </ul>
<b>Déclinaison</b>	<p><b>Par typologie de collectivité</b> : touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)</p>	
<b>Exemple</b>	<p>En Alsace, en 2005, il y avait 32 556 habitants en moyenne par structure intercommunale</p>	
<b>Mode de calcul</b>	<p>Comptage (sans double compte) de la population adhérente au 31/12 de l'année de référence du calcul à une structure intercommunale existante au 31/12 de l'année de référence du calcul</p>	